



ANALYSE DES RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS DE LA CNRACL DE 2021 FAITE PAR LA FA-FPT



Une participation historiquement faible

Moins de 21 % des affiliés à la CNRACL ont voté, entre le 1er et le 15 mars, pour élire leurs représentants à son conseil d'administration. Les résultats de ces élections, révèlent ainsi que la participation continue de baisser (elle était de 35 % en 2014) et s'effondre même chez les actifs : leur collège affiche 16,3 % de votants et 29 % pour le collège des retraités.

La FA-FP se maintient à la 6ème place pour le collège des actifs

En 2014, la FA-FP était en 6ème position avec 6,29 % des suffrages exprimés. Elle reste en 6ème place avec 5,24 % (soit un recul de 16,69 % des suffrages exprimés).

Le classement des 6 premières organisations syndicales reste le même CGT – CFDT – FO – SUD – UNSA et FA-FP.

La CGT, la CFDT et FO restent au même stade concernant les suffrages exprimés entre 2014 et 2021 avec respectivement 28 %, 19 % et 18 %, SUD perd 12 % des suffrages exprimés et l'UNSA 5 % même si elles perd environ 50 % des voix. La CFTC s'effondre avec 66 % de voix en moins et 52 % de suffrages exprimés en moins. La CGC perd 25 % des suffrages exprimés.



Notons le résultat surprenant de la "LISTE DES AGENTS ACTIFS TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS" qui représentait que des agents du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques – de quelques communes et du centre hospitalier du même département qui obtient presque 4% des suffrages devant la FGAF avec 2 % et le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés des SDIS de France avec 1,6 %.

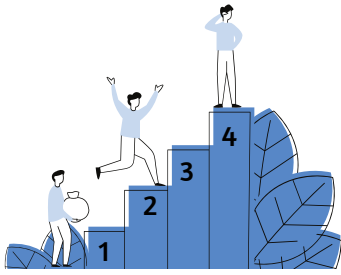
La FA-FP perd 2 places pour le collège des retraités

En 2014, la FA-FP était en 6ème position avec presque 9 % des suffrages exprimés. Elle se retrouve en 6ème place avec 5,54 % (soit un recul de 38,3 % des suffrages exprimés).

La CGT reste en première place, la CFDT prend la seconde place à la place de FO qui se retrouve 3ème, la CFTC en 4ème place, la liste du SNDGCT, l'AITF et l'ATTF en 5ème place (7,35 %) et nous relègue en 6ème. Notre liste perd 38,3% des suffrages exprimés.



L'UNSA gagne une place avec 3,88 %, SUD aussi avec 3,79 % devant la FGAF 3,57 % et le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés des SDIS de France obtient 3,03 %



La FA-FPT tire son épingle du jeu en 4ème place !

Sur un total de 20 663 voix exprimées sur le collège des actifs, la FA-FP totalise sur les territoriaux 18 551 voix alors que l'hospitalière obtient 2 112 voix.

Ainsi, **89,77 % des suffrages de la FA-FP proviennent de la territoriale**. Nous sommes l'organisation syndicale qui totalise le moins de suffrages sur l'hospitalière avec 10,22 %.

Sur les suffrages des territoriaux, la FA-FP arrive en **4ème position** (avec 7,26 %) derrière la CGT (27,18 %), CFDT (19,55 %), FO (14,94 %), devant l'UNSA (6,63 %), la "LISTE DES AGENTS ACTIFS TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS" (4,68 %) et SUD (4,39 %). La FCAF est à 2,51 %.

Rappel : En 2018, lors des élections professionnelles, la CGT obtient 28,78 %, le CFDT 22,54 %, FO 16,05 %, l'UNSA 8,28 %, la FA-FPT 7,25 % et SUD 3,81 %.



La FA-FP dans les régions

La FA-FP obtient la **2ème place** avec **17,72 %** des suffrages en Guyane avec 59 voix.

Elle arrive en 4ème position en Occitanie avec 7,62 %, en Normandie (6,96 %), et en PACA (6,94%). Elle est 5ème en Bourgogne France Comte (6,48 %), dans le Grand Est (6,33 %) et dans les Hauts de France (5,87 %).

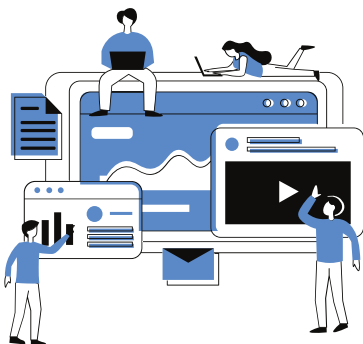
A Saint Pierre et Miquelon nous n'obtenons pas de voix.



La FA-FPT dans les régions

La FA-FP obtient chez les territoriaux la **1ère place** avec 22,55 % des suffrages en Guyane avec 53 voix.

Elle arrive en 4ème position en Occitanie avec 10,05 %, en PACA (9,99%), dans le Grand Est (9,65%), dans les Hauts de France (8,01 %), en Normandie (8,76 %), en Centre Val de Loire (8,41 %).



La FA-FPT dans les départements

La FA-FP obtient chez les territoriaux la **2ème place** avec 25,97 % dans le Haut-Rhin, dans le Gard (21,04 %) et dans les Alpes Maritimes (18,5 %).

Elle arrive en 3ème position dans les Pyrénées Orientales (20,92 %), Côte d'Or (16,17 %), dans l'Orne (15,03 %), Aisne (14,44 %), Manche (6,80 %), Hérault (12,56 %), Jura (10,65 %), Moselle (9,96 %), Alpes de Haute Provence (7,69 %), Ardèche (9,25 %), Loir et Cher (7,53 %).

La FA-FPT vous remercie vivement pour votre implication et vos votes qui assoient notre Fédération au sein de l'échiquier syndical.
Martine.